

# **Procédure pour les inscriptions qualifications 2018**

La procédure est identique à l'inscription à un concours pétanque normal avec le logiciel « GESTION\_CONCOURS ».

Le déroulement des opérations est le suivant :

- Connexion à internet pour la mise à jour de la base de données des licences (la mise à jour est faite tous les jeudis matin)
- Une mise à jour automatique de la version de « GESTION\_CONCOURS » peut se faire mais vous devez être connecté sur internet
- Mise à jour de la base au plus tôt 1 semaine avant le championnat
- Saisie du nom du concours : par exemple pour la qualification triplete féminine à Salies le 10/03/2018 – (20180310\_3F\_0001AGSP) et pour la triplete masculine (20180310\_3H\_0001AGSP)
- Saisie des équipes manuellement avec soit le N° de licence ou la recherche par nom
- Faire la sauvegarde à la fin de la saisie
- Copier et envoyer avec votre messagerie au comité ( [cd64@pretanque.fr](mailto:cd64@pretanque.fr)) le fichier créé (par ex. : GC\_20180310\_3F\_0001AGSP.GCZ) qui se trouve sur le répertoire de votre ordinateur : C:\Gestion\_concours (par défaut)

**Ce mode d'inscription est à privilégier pour éviter les erreurs lors de l'inscription par vous ou le comité et pour que le comité dispose d'un fichier exploitable directement sans avoir à refaire une saisie informatique.**

La procédure actuelle avec des feuilles papier est toujours en cours mais doit disparaître à terme pour 2019

Si vous avez des difficultés le comité reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous aider dans la démarche.

Il vous est rappelé que des formations existent pour l'utilisation de « GESTION\_CONCOURS ».

PJ :

- PROCÉDURE D'ENVOI DE RÉSULTATS DE CONCOURS
- Procédure « Gestion Concours »
- Manuel utilisateur du logiciel fédéral « Gestion Concours »

Lien : <http://www.petanquecd64.fr/infos-licencies/concours-classements-2018.html>